

Jour de la nuit : Paris sensibilise les habitants à la protection de l'environnement nocturne

La Ville de Paris se mobilise à l'occasion du Jour de la nuit, pour sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement nocturne. Les éclairages de l'Hôtel de Ville seront éteints toute la nuit du samedi 20 septembre.

La Ville de Paris participera le 20 septembre à la 6e édition du « Jour de la nuit », événement organisé par l'association Agir pour l'Environnement en partenariat avec plusieurs organisations dont Natureparif, le Réseau Action Climat, le Réseau Ecole et Nature et Noé Conservation.

Pour cette nouvelle édition, près de 400 actions seront organisées partout en France. Comme de nombreuses communes, Paris s'engage en éteignant notamment l'éclairage de l'Hôtel de Ville la nuit du 20 septembre.

« La Ville de Paris souhaite alerter les Parisiens sur la nécessité de réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage artificiel de nuit, et l'impact de ce dernier sur le climat et la biodiversité », souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge du développement durable, de l'environnement et du Plan Climat énergie.

L'événement permettra également de sensibiliser les habitants à la protection de notre environnement nocturne, en leur offrant la possibilité de découvrir ou redécouvrir la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé.

En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France. Consciente des enjeux, la Ville de Paris met en œuvre un Marché à Performance Energétique (MPE) qui vise à diminuer de 30 % l'énergie consommée par l'éclairage public et la signalisation lumineuse entre 2004 et 2020. Exemple concret : « Notre action de modernisation de l'éclairage public sur la Place de la Concorde a permis de réduire de 77% la consommation énergétique du site », détaille l'adjointe à la Maire.

Pour en savoir plus : www.jourdelanuit.fr

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr